

Paris, le 14 octobre 2022

COMMUNIQUE

**DECLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES
REALISEES DU 10 OCTOBRE AU 12 OCTOBRE 2022**

Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée générale pour opérer sur ses actions et conformément à la réglementation relative aux rachats d'actions, Rexel déclare ci-après les achats d'actions propres réalisés du 10 octobre au 12 octobre 2022 :

Nom de l'émetteur	Code identifiant de l'émetteur (code LEI)	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre de titres)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition	Code identifiant marché
REXEL	969500N6AVPA51648T62	10/10/2022	FR0010451203	40 000	16,3764	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	11/10/2022	FR0010451203	50 000	16,2196	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	12/10/2022	FR0010451203	32 048	16,2516	XPAR
TOTAL				122 048	16,2794	

Le reporting détaillé est disponible :

- sur le site internet de Rexel www.rexel.com dans l'espace Investisseurs / Information réglementée / Programmes de rachat d'actions
- ou en cliquant sur le lien suivant : <http://www.rexel.com/fr/finance/information-reglementee/programmes-rachats-actions/declarations-hebdomadaires-rachats-actions/>